



Syndicat de la juridiction
administrative

Bulletin d'adhésion 2021

Nom Prénom.....

Grade

Position : activité en juridiction / détachement / autre

Affectation :

Première adhésion : oui / non

Je joins un chèque d'un montant de.....euros *
(à l'ordre du « trésorier du SJA »)

Adresse d'envoi¹ :

À l'attention de Mme Clotilde Bailleul
Trésorière du SJA
Tribunal administratif d'Orléans
28 rue de la Bretonnerie
45057 Orléans cedex 1

Fait à , le

Signature

La présente cotisation ouvre droit au crédit d'impôt prévu à l'article 199 quater C du code général des impôts.

**Cotisations 2021 :*

| | |
|----------------------------|-----------|
| Conseiller : | 50 euros |
| Premier Conseiller : | 80 euros |
| Présidents P1-P4 : | 100 euros |
| Président P5 : | 130 euros |
| Président P6, P7 : | 150 euros |
| Membre du Conseil d'Etat : | 150 euros |
| Retraité : | 20 euros |

Un abattement de 50 % est accordé aux adhérents en mobilité ou détachement sortant ainsi qu'à ceux qui adhèrent pour la première fois au SJA en 2021 ².

¹ Les cotisations sont collectées par le (la) délégué(e) de section. A défaut, elles sont adressées directement au trésorier (coordonnées ci-dessus).

² Il convient de préciser que cet abattement ne concerne pas le renouvellement d'adhésion d'un adhérent revenant dans le corps à l'issue de sa mobilité ou d'un détachement.